

AGENDA / ACTUALITÉ

(Agenda prévisionnel - Sous réserve des mesures gouvernementales)

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les jeudis de 8h00 à 12h00
Place de la Mairie

MERCREDI 17 NOVEMBRE À 19H00 : Comité de quartier
Hameau d'Uchamp / Lavergne / Peyfur
(Salle du Séquoia)

JEUDI 18 NOVEMBRE À 18H00 : Réunion publique sur les
jardins partagés (Salle du Séquoia)

VENDREDI 19 NOVEMBRE À 20H30 : CINÉ-CLUB "Chante ton
BAC d'abord" (Salle de la MACC)

LUNDI 22 NOVEMBRE À 20H00 : Dîner dansant Réunionnais
(BJP Traiteur et Nath - Salle des fêtes)

DU VENDREDI 26 AU DIMANCHE 28 NOVEMBRE : Enduro
Carpe (Le Bouchon Izonnais - Lac Labrousse)

SAMEDI 27 NOVEMBRE À 10H00 : Réunion publique sur les
outils "Natura 2000" (Salle du Séquoia)

SAMEDI 27 NOVEMBRE À 15H30 : Spectacle "Récup'à sons
(Salle des fêtes) - Semaine européenne de la réduction des
déchets

DIMANCHE 28 NOVEMBRE À 14H30 : Thé dansant du CCAS
(Salle des fêtes)

DU 3 AU 5 DÉCEMBRE : Téléthon et Marché de Noël (ELFEDYZ
- Salle des fêtes)

VENDREDI 3 DÉCEMBRE À 19H00 : Comité de quartier Le
bourg / De Gaulle / Le Maine (Salle du Séquoia)

VENDREDI 3 DÉCEMBRE À 20H30 : CINÉ-CLUB "Chocolat"
avec Omar Sy (Salle de la MACC)

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE À 17H00 : Commémoration Guerre
d'Algérie (UNC Izon - Monument aux morts)

LUNDI 6 DÉCEMBRE À 18H30 : Loto du FC Mascaret (Salle des
fêtes de Vayres)

VENDREDI 10 DÉCEMBRE À 19H00 : Comité de quartier Le
Moulin / Portes / Graveyron / Pourcaud / Ave de Cavernes
(Salle de la MACC)

VENDREDI 10 DÉCEMBRE À 20H30 : Concert de Jazz Créole
avec le groupe "AKODA" (Église Saint Martin)

SAMEDI 11 DÉCEMBRE À 11H00 : Accueil des nouveaux
arrivants (Salle du Conseil)

SAMEDI 11 DÉCEMBRE DE 13H30 À 18H00 : Atelier cuisine des
ÉCHO LUDIQUES avec Cel'à table (Salle de la MACC)

MERCREDI 15 DÉCEMBRE À 13H00 : Atelier créatif de Noël
(Salle du Séquoia)

JEUDI 16 DÉCEMBRE À 19H00 : Comité de quartier
Anglumeau / De Lattre de Tassigny / Saint Pardon (Salle du
Séquoia)

SAMEDI 18 DÉCEMBRE À 15H30 : Spectacle « Histoires de la
Drôle de Nuit » par la Cie Théâtre du Petit Rien. Contes de
Noël théâtralisés et mis en musique (ALSH)



FLASH'INFOS

Lettre d'information municipale

www.izon.fr

N° 77 : Novembre 2021

INFOS PRATIQUES

Mairie : 05.57.55.45.46 (Tapez 1)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Bibliothèque municipale : 05.57.55.49.68
Mardi/vendredi : 16h-17h30
Mercredi : 9h30-12h et 14h-17h30
Jeudi : 10h-12h
Samedi : 9h30-12h

Police Municipale : 05.57.55.49.66

Enfance et Jeunesse :
Ecole maternelle : 05.57.74.86.15
Ecole primaire : 05.57.55.60.20
Garderie/périscolaire : 07.63.62.44.79

Crèche : 05.47.84.09.71
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15

Relais Assistantes Maternelles : 05.33.03.00.15
ram-vayres@lacali.fr

Centre de Loisirs :
Mercredi et vacances scolaires
de 7h00 à 19h. Tel 07.63.62.44.79
Pour les 3/5 ans : 06.48.24.41.93
Pour les 6/12 ans : 06.48.24.41.76

Espace jeunes Izon :
05.57.74.76.26 / 06.75.90.02.81 / lacali.fr
du lundi au vendredi 10h à 18h

Point Rencontre Jeunes :
05.57.74.76.26 mercredi de 14h00 à 18h00
et samedi ouvert lors des animations prévues.

Ecole de Musique : 05.33.03.00.16

Urgence-sécurité et écoute :

Un numéro d'astreinte est à votre disposition les soirs et week-end pour les urgences : [06 60 53 12 53](tel:0660531253)

En cas de danger immédiat : [17](tel:17)

Violences sur les enfants : [119](tel:119) (ou sur [le site internet allo119.gouv.fr](http://le.site.internet.allo119.gouv.fr))

Violences conjugales : [3919](tel:3919) (ou sur [le site internet arretonslesviolences.gouv.fr](http://le.site.internet.arretonslesviolences.gouv.fr))

Appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : [0800 73 09 58](tel:0800730958) (n° vert)

Violences sur des personnes âgées et/ou sur des personnes en situation de handicap [3977](tel:3977)

Infos Coronavirus 24h/24 et 7j/7 : [0800 130 000](tel:0800130000) (Numéro vert)

Transport de personnes à mobilité réduite :
05.24.24.21.68 / transportpmr@lacali.fr

Portage de repas à domicile :
05.57.55.61.97 portage@lacali.fr

Service Emploi Adultes : 05.57.23.21.46
Pépinière Hôtel d'Entreprises - 230 av d'Uchamp.

Action sociale :

Le CCAS vous reçoit à la mairie le mardi matin de 9h
à 12h30, sur rendez-vous (Prise de RDV auprès de
l'accueil de la Mairie 05.57.55.45.46 ou par email
ccas@izon.fr).
Assistante Sociale : 05.57.51.48.70 reçoit sur rendez-
vous le jeudi matin de 9h15 à 11h45.

Transports :

Collège St Loubès : 05.56.78.91.11
Bus TransGironde : 05.57.51.19.28
Calibus : 05.57.51.00.24
Gare Izon/St Sulpice : 3635 ou 0800.872.872

Collecte des déchets :

Tous les vendredis : bio déchets avec ordures
ménagères résiduelles ou emballages recyclables
(bac jaune) en alternance 1 vendredi sur 2.
(Sortir les bacs le jeudi soir),

Smicval Market / déchetterie :

05.57.84.74.00 :
SANS rendez-vous : les lundis, mardis, mercredis et
jeudis de 9h à 12h et de 13h à 17h (horaires d'hiver).
AVEC rendez-vous : les vendredis et samedis.
[https://www.smicval.fr/plateforme-de-prise-de-rendez-
vous/](https://www.smicval.fr/plateforme-de-prise-de-rendez-vous/)



Mairie d'Izon, commune de Gironde

207 Avenue du Général de Gaulle – 33450 Izon
Email : contact@izon.fr - Tél : 05.57.55.45.46

Site internet : www.izon.fr

Directeur de la publication : Laurent de Launay, Maire.

Réalisation : Audrey Combier, Adjointe au maire. Photos : Ville d'Izon.

Édité à 2800 exemplaires sur papier recyclé par la Ville d'Izon. Gratuit.

Flash'infos n° 77. Ne pas jeter sur la voie publique.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :

La prochaine séance du Conseil
Municipal aura lieu le **2 décembre
2021 à 19h00** à la salle du Conseil.
La **retransmission vidéo** sera
disponible dès le lendemain sur la
page Facebook de la Mairie :
<https://www.facebook.com/mairieizon>

Zoom sur... la Démocratie Participative

Les Comités de Quartiers

10 Comités de Quartiers :

Quartier délimité en rouge : Anglade / Palus Ouest

Quartier délimité en rose : Le Moulin / Portès / Graveyron / Fourcaud / Avenue de Cavernes

Quartier délimité en bleu foncé : Anciens combattants / Galerie / Gabauds / Malartic / La Plagne / La Cabanne

Quartier délimité en vert foncé : Drouyn / La Grave / Peyguilhem / Pavillons / Hondeyre / Furt / Le Clair

Quartier délimité en violet : Carreau / Pont du Bois / Lousteauneuf / Neyran / Graney / Jaugas / Voie romaine / Palus Est

Quartier délimité en bleu clair : Anglumeau / De Lattre de Tassigny / St Pardon

Quartier délimité en orange : Hameau d'Uchamp / La Vergne / Peyfur

Quartier délimité en bordeaux : Ecoles / Les Maures / Place du Pin / Places du Roy / Maison Seule / Avenue d'Uchamp

Quartier délimité en vert clair : La Landotte / Ferreyre / Colas / Daguey

Quartier délimité en jaune : Le Bourg / De Gaulle / Le Maine

Ensemble

Échanges

Citoyenneté

Participation

Projets

Qu'est-ce qu'un Comité de Quartier ?

- Une instance indépendante dont les réunions sont publiques et ouvertes à tous.
- Le bureau de chaque Comité est composé de quatre citoyens résidant ou exerçant une activité dans le quartier, ainsi que d'un collège constitué de trois élus.
- Il est un lieu d'information, d'écoute, de débats et d'expression sur des questions d'amélioration du cadre de vie.
- Il permet de prendre connaissance du fonctionnement de la commune et des actions entreprises par la municipalité.
- Il peut initier des projets d'aménagement, d'animation, des actions environnementales, solidaires ou encore culturelles.
- Il crée du lien entre les habitants.
- Il participe aux réflexions sur l'avenir du quartier.
- Il formule des propositions et des recommandations.
- Il est un espace innovant de dialogue et de démocratie participative.

Les premières réunions des Comités ont débuté au cours des dernières semaines et chaque riverain est invité à y participer.

Vous aussi rejoignez le Comité de votre quartier.

Le Conseil Municipal des enfants



Le jeudi 21 octobre, huit conseillers municipaux enfants ont été élus par leurs camarades, grâce à leurs idées et leurs programmes, parmi 27 candidats.

C'est le 9 novembre 2021 que la séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants a eu lieu.

Parents et enfants se sont réunis en salle du Conseil et Monsieur le Maire a remis l'écharpe tricolore à chaque élu.

Félicitations aux nouveaux élus :
Augustin Tavernet Jesson, Oumaïma Fadel, Jordane Beune, Tom Le roy, Sofia Afonso Dias, Milo Planté, Alice Maillon, Tyméo Nissou

Quel est le rôle du CME ?

Le Conseil Municipal d'Enfants est un lieu d'expression et d'échanges qui permet aux enfants d'être acteurs dans la ville, de découvrir la vie de la commune et de réaliser des projets, tout en favorisant leur apprentissage de la citoyenneté.

Il permet aux élus adultes de mieux prendre en compte le regard des enfants sur la Ville.

La durée du mandat de Conseiller Municipal Enfant est de 2 ans minimum et 3 ans maximum.

Les jeunes conseillers travaillent pour mettre au point les projets qu'ils ont décidés ensemble, aidés par les membres de la commission CME.

Les projets et actions sont validés à l'issue d'un vote à la majorité et sont ensuite débattus et validés définitivement en Conseil Municipal Adultes.

Les trois principaux axes de réflexions sont :

- Environnement, Écologie et Sécurité.
- Histoire, Citoyenneté et Solidarité.
- Nutrition, Sport, Santé et Culture.



Les Séniors et le Conseil des Sages



Toujours dans le cadre de la politique de la municipalité en matière de démocratie participative, de concertation avec les Izonnais et de renforcement du lien intergénérationnel, un **Conseil des Sages** sera prochainement mis en place.

Ce Conseil sera composé de 20 membres au maximum, résidant à Izon, âgés d'au moins 60 ans et sans mandat électif.

L'objectif est de disposer d'une instance de réflexion et de proposition s'appuyant sur des Izonnaïses et Izonnais connaissant bien notre commune, expérimentés et motivés, pour éclairer le Conseil municipal sur des projets, thèmes ou orientations relatifs à la vie de Izon.

Retour sur le Questionnaire Séniors

Au cours des derniers mois, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé une **consultation des séniors sur leur qualité de vie à Izon**.

Cette démarche s'appuie sur la volonté des élus et des membres du CCAS, d'inscrire la commune d'Izon dans le réseau « VADA » **Villes Amies Des Aînés/es** et d'obtenir le LABEL Ami des Aînés.

Initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la démarche "Villes Amies des Aînés" vise à l'adaptation de la société au vieillissement.

Huit thématiques étaient abordées dans le questionnaire : la vie à Izon, les bâtiments et les espaces extérieurs, la mobilité et les transports, l'habitat et le logement, l'information et la communication, la participation citoyenne et la vie sociale, la culture et les loisirs, la vie quotidienne.

L'analyse des données récoltées grâce aux retours reçus à ce questionnaire, va permettre à la municipalité de s'appuyer sur les souhaits et besoins soulevés par les séniors izonnais pour **établir un plan d'action sur 3 ans**, hiérarchisé annuellement en fonction des moyens de la collectivité.

